



## Agréssion phicique par mon employeur

Par **win**, le **22/12/2008 à 12:32**

bonjour j'ai été agréser par mon employeur sur mon lieux de travailrje net pas de témoin,j'ai porter plainte et vue mon docteur qui a vue mon état et qui ma arreter,mon arret de travail et terminer de puie plusieurs jour rmon employeur me balade , et me dit que mon reclacement et imposiblernet qu'il na pas de poste, et ne me licencie pas non plus,je suis blocquerrnque doit je faire merci de me reponde

Par **Visiteur**, le **22/12/2008 à 16:52**

bonjourrrnpourquoi votre docteur ne vous a pas prolongé votre arrêt de travail. ?rrnrqu'a dit le commissariat pour la plainte ?

Par **win**, le **23/12/2008 à 08:21**

bonjour ,carry ,pour te dire mon doc, ma fais une prolongation, mes comme mon ,employeur par courrier ma dit quil ne pous vais pas me licencier ci j'éte en arret ,alor j'ai pas prolonger.et je suis toujours pas licecier,alor il fais duret .....un exp/ hier je me rend à une convocation ,pour un licenciement je fais 120km pour aller a leur bureaux, il ma garder 3 minutte.et pour me dire qu'il me fallait attendre ,ça fais deux foix..allor il me balade,,,et je cet pas qu'oi faire,,rrnrnla police a juste prix la plainte,sans comentaire!!!!